



Mécanicien·ne - spécialiste en automobile à la Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports (adjoint·e technique de 1ère classe)

Conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique

Notamment :

- Être de nationalité française ou ressortissant·e d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.

Direction d'affectation : Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports (DILT)	
Lieu de travail :	Les adjoints techniques mécaniciens spécialistes en automobile du Service Technique de l'Avitaillement et des Mobilités (STTAM) travaillent dans les ateliers de mécanique de la Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports (5 à la division des offres de mobilités et 1 atelier-poids lourds à la Division de la Logistique et des Transports). Ils sont situés dans Paris intra muros, en bordure de Paris ou sur la commune d'Ivry sur Seine.
Fonctions :	L'agent travaille au sein d'une équipe de mécaniciens, d'électriciens, de carrossiers, de magasiniers et parfois aussi de peintres sous la supervision d'un agent de maîtrise et d'un chef d'atelier. Il doit pouvoir réaliser l'ensemble des missions ci-dessous, dans le respect de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité : 1 - RÉPARATION DU MATÉRIEL DU STTAM Assurer les recherches et réparations correspondant à tous types de pannes et casse rencontrées sur l'ensemble des matériels faisant partie du parc du STTAM : • Berlines et citadines • Petits utilitaires • 2 roues motorisés ou non (motos, scooter, vélo avec ou sans assistance électrique, trottinettes) • Poids-lourds • Engins de manutention Les véhicules sont à motorisation électrique, GNV, essence ou diesel. Cela implique l'utilisation d'outils informatiques de diagnostic et la lecture de documentation technique pour identifier les causes de certaines pannes ou dysfonctionnements et d'un logiciel métier pour la recherche de pièces détachées nécessaires à la réparation. 2 - MAINTENANCE DU MATÉRIEL DU STTAM Assurer la maintenance préventive et l'entretien courant des équipements mentionnés plus haut. Suivre des formations professionnelles : habilitation électrique, intervention sur moteur hybride, formation spécifique GNV, etc. 3 - DÉPANNAGES PONCTUELS SUR LE TERRAIN Déplacements ponctuels seul ou en binôme avec véhicule et matériel de dépannage pour intervenir sur des engins en panne sur voie publique ou sur sites. 4 - RELATIONS AVEC DIFFÉRENTS INTERLOCUTEURS Dans son travail quotidien, l'agent doit pouvoir échanger avec l'ensemble du service que ce soit pour renseigner, interroger ou rendre compte sur les problèmes ou les pannes rencontrées. 5 - HYGIENE ET SECURITE Maintenir les différents locaux, y compris les locaux du personnel et les locaux techniques dans un état d'hygiène permettant l'exercice de ses fonctions dans de bonnes conditions. Respecter les règles d'hygiène et de sécurité et appliquer les procédures qualité et environnement.

Temps de travail :	La durée de travail est en moyenne de 39 heures par semaine.
Congés et RTT :	25 jours de congés et 29,5 jours maximum de RTT
Horaires de travail :	Les agents de la maintenance travaillent en repos fixe samedi et dimanche. Il existe plusieurs horaires de travail suivant les sites : - Division des offres de mobilité : 7h40 / 16h13 - Division de la Logistique et des Transports 6h00/14h27 ou 7h40/16h13 avec 45 minutes de pause méridienne. Les week-ends et jours fériés, les ateliers assurent une permanence en présence d'un personnel de maîtrise et d'une équipe de 2 à 3 adjoints techniques maintenance.
Conditions de travail :	Travail dans un atelier de mécanique avec quelques déplacements en véhicule de service dans Paris et petite couronne pour des dépannages sur voie publique ou sur sites. Les sites d'affectation seront : Edison, Porte de Vitry, Porte de Saint-Ouen, Rue Robert Witchitz à Ivry sur Seine. Travail en équipe
Rémunération :	La rémunération brute mensuelle est de l'ordre de 2 058 € en début de carrière.
Modalités de recrutement :	Le recrutement qui peut se dérouler en plusieurs phases est effectué par une sélection sur dossier et/ou des tests écrits après présélection des candidatures en fonction du profil des postes à pourvoir et/ou des tests oraux et/ou des tests pratiques. Pour plus de précisions, merci de consulter l'avis de recrutement publié pendant la période d'inscription.
Condition particulière :	Permis B exigé
Pour postuler :	Plus d'information sur https://www.paris.fr/rejoignez-nous Si vous rencontrez des difficultés, un facilitateur numérique peut vous accompagner dans vos démarches : <u>Accueil du Bureau du recrutement</u> 2, rue de Lobau, 75004 PARIS <u>Métro</u> : Hôtel de Ville <u>Horaires d'ouverture</u> : 9h-12h30 et 13h30-17h sauf les week-ends et les jours fériés 
Informations générales sur les recrutements sans condition de diplôme :	Site internet : www.paris.fr/recrutement